

Réf: Dossier N° 127015

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AKAG SARL »

Siège social Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON QUARTIER  
GRAVIER NON LOIN DE DOUAWE GROUPE ET PRES DE WIL SARL,  
Lot 2453, Ilot 174

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 07/07/2022, et enregistrés au CEPICI le 19/07/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKAG SARL »

Objet : VENTE D'ALIMENTS DE VOLAILS, FOURNITURES D'EQUIPEMENTS AGRICOLES ET BUREAUTIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Songon, ABIDJAN SONGON QUARTIER  
GRAVIER NON LOIN DE DOUAWE GROUPE ET PRES DE WIL SARL,  
Lot 2453, Ilot 174

Dirigeant(s) : M AMALANDO AKA GONTRAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-06596 du 22/07/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°33081/GTCA/RC/2022 du 22/07/2022

